



ASSEMBLEE GENERALE de LIGUE

tenue à Labastide-du-Temple, le 14 février 2015

Présents : 40 clubs sur 68 sont représentés, totalisant 186 voix sur 259 possibles : le quorum est atteint. 6 Présidents de CD sont présents.

Présence de Me DEFFORGE, vice-Présidente du CROS, de M. DURRIEU, Conseiller Municipal de Castelsarrasin.

Ordre du jour : compte-rendu moral – bilan financier et budget prévisionnel – votes pour le Comité de Ligue et pour les représentants à l'AG de la FFTA – honneur aux archers – Plan de développement – la parole au CROS – Rapports des Commissions : Arbitrage , Parcours, Féminine, Formation – Labels – Site – Questions diverses.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale est ouverte à 9 h 30, en présence de Me DEFFORGE, vice-Présidente du CROS, et de M. Max DURRIEU, Conseiller Municipal de Castelsarrasin.

Le Président Didier RAMI souhaite la bienvenue aux présents, remercie M. Kléber LEYGUE, Maire de Labastide-du-Temple, les Archers de Castelsarrasin, et bien entendu M. Max DURRIEU ainsi que Madame Valérie DEFFORGE qui suivra l'assemblée générale toute la matinée, l'excusant de devoir partir à midi en raison d'autres obligations. Il excuse M. Frédéric PIGNOL, de la DRDJS, qui ne peut être présent.

Le Président du Club de Castelsarrasin, l'adjoint aux Sports, le CROS, souhaite la bienvenue aux participants, Madame DEFFORGE excusant M. DEBUISSON qu'elle représente.

Puis Didier RAMI présente l'ordre du jour (cf ci-dessus)

COMPTE-RENDU MORAL

Effectifs : le nombre de licenciés est en progression : 3186 en 2014 contre 3120 en 2013, malgré 3 clubs de moins, soit environ 2,1% de plus, mais on risque un tassement en 2015, d'après les chiffres qui sont inférieurs en cette période de l'année.

Clubs : on note le changement de statuts de L'Union qui passe d'une structure omnisports à une structure uni-sport : nouveau nom : L'Union Tir à l'Arc ; et la fusion des clubs de Balma, le CAB et le BTA, qui deviennent le CA Balma Tir à l'Arc

Résultats en Championnats de France

Les archers Nature et 3D sont toujours des « pourvoyeurs de médailles », mais on note une progression des podiums en Salle et en tir Fédéral. Au total, ce sont 42 podiums individuels qui ont été réalisés en 2014, plus qu'en 2013 (34)

Equipes en National :

- équipes Hommes arcs classiques : division 1 : Balma ; division 2 : Blagnac ;
- équipes Femmes arcs classiques : D2 : Balma et Blagnac ;
- équipe Hommes DNAP (arcs à poulies) : L'Union.

Haut Niveau : 4 archers de MP sur la liste : MC Bideaud, M Gaubil, M Levanthoï, J Debruyne.

Archers en Pôle Espoir : A Goutelard, J Debruyne ;

A l'INSEP : M Gaubil, qui a par ailleurs été vice-championne aux JO de la Jeunesse en 2014.

Jeune Talent nommée par la Fédération Française du Bataillon de Joinville : A Autret

Grandes compétitions :

Classement du Trophée des Pyrénées 2014 : 1er Aragon – 2ème Midi-Pyrénées, 3ème Catalogne. Malheureusement, en 2015 la manche de Huesca aura lieu le jour du Championnat de Ligue de Tir en Campagne, ce qui privera certains archers du Championnat de Ligue.

A noter sur 2015 : le club de BALMA organisera en juin (6 et 7 juin) une manche de D2 et le club d'Albi la première manche du Trophée des Pyrénées de tir Campagne à Cordes les 4 et 5 Avril.

Subventions

Importante baisse des subventions : Conseil Régional : moins 62 % ; CNDS : moins 21 % ; la baisse risque de se poursuivre l'an prochain et les années suivantes.

Centre d'Entraînement au CREPS

Didier RAMI rappelle l'historique : projet initié par le CTR Nicolas JONETTE il y a quelques années ; vote d'une augmentation de la part Ligue de la licence 2015 (1€), et 0,50€ pour 2016 et 2017 afin de financer l'embauche d'un professionnel à temps partiel. Le dossier a été présenté en juin, retenu pour subventionnement (13 dossiers présentés à la DRDJS pour seulement 7 subventions possibles) sur une base de 18 h par semaine pour l'aide à l'emploi ; septembre : accord de principe du Directeur du CREPS si accord de la FFTA (accord donné) ; le recrutement a été fait après appel de candidature auprès des clubs, des CD, et par site.

Fin novembre, le CREPS signale qu'il ne peut recevoir en raison d'un autre projet sur l'emplacement prévu et de la présence d'arbres classés.

Actuellement, des pourparlers sont en cours pour un emplacement à l'Université Paul Sabatier.

La Ligue et l'Emploi

La Ligue a donc 1 salarié pour 18 h par semaine, et fait partie d'un groupement d'employeurs sur le Gers, pour 210 h par an. Ce groupement fonctionne très bien actuellement, et permet des économies à la Ligue (paiement au tarif salarié et non intervenant horaire). Les Clubs du groupement et le CD du Gers ont des horaires, et des animations extérieures faites par le salarié permettent un auto-financement partiel.

Le futur de la Ligue

Bernard BARASCUD a été chargé d'étudier l'impact de la prochaine fusion des régions et d'établir des relations avec la Ligue de Languedoc-Roussillon. Nous sommes la 1ère ligue à s'en inquiéter. Valérie DEFFORGE : il n'y a pas de préconisation au niveau du CNOSF ; les CROS choisissent ; pour les Ligues, c'est du ressort des Fédérations de donner leurs avis.

Ce remaniement est un gros travail, avec des redécoupages, et en est actuellement au niveau de la réflexion.

Questions

Organisation des Championnats de Ligue en Salle : problème de la date limite d'inscription, située au retour des vacances de Noël : on va certainement décaler cette date, et de plus faire un rappel aux clubs environ deux semaines avant la date butoir.

La pré-sélection est obligatoire en raison du nombre de places disponibles.

Résultats des compétitions sur le site : il faut que les clubs les aient envoyé à la Ligue ; un nouveau site sera présenté, qui permettra un envoi direct au site et la validation rapide par le salarié pour parution sur le site.

Calendrier : problème des doublons : revenir à une réunion de Ligue ? Peu efficace, trop d'absents ; autoritarisme : une seule compétition par week-end ? Beaucoup de clubs seraient lésés car il n'y a que 52 dimanches par an. Actuellement, la ligue signale les conflits de date, propose de changer, mais les clubs ne peuvent pas toujours. On essaie que les clubs organisateurs sur une date soient éloignés. N'est-ce pas le problème du nombre d'archers compétiteurs, plutôt que celui du nombre de

compétitions ? Sans doute, car il y a plus d'une soixantaine d'archers tirant en salle sur la région toulousaine.

Même problème cet été : Fita le même jour qu'une manche de Division : il n'y a pas de Fita en même temps que la D2 dû au fait que le calendrier national sort tardivement. On veillera à ce que cela ne se reproduise plus.

Le problème de la salle en janvier est que Blagnac avait retenu la date ; Bressols a dû changer car suite au changement de date du Cht de France il n'était plus qualificatif ; et de plus il y avait la compétition de Nîmes qui a drainé archers de bon niveau et spectateurs.

Championnats de France : les dates sont théoriquement fixées à l'avance (nature : 3è week-end de mai, 3D : 3è d'août), mais les organisateurs sont difficiles à trouver, et s'ils demandent une autre date, la FFTA leur accorde. Vittel est à la fois championnat Jeunes et Adultes, au lieu de Jeunes.

Compte-rendus des réunions du Comité de Ligue : ils n'ont plus apparus sur le site en raison des multiples problèmes rencontrés par le site ; ils seront de nouveau en ligne sur le nouveau site.

Championnat de Ligue en Salle : serait-il possible que les blasons arcs nus soient ceux utilisés au Championnat de France ? Oui ; Mais le règlement ne prévoit pas les trispots, sera-ce qualificatif ? Question à poser à la FFTA, demander une modification du règlement si nécessaire (possibilité de tirer la compétition sur trispots à la demande de l'archer) *(La réponse est donnée dans la dernière circulaire de la FFTA, les archers arcs nus pourront comme les archers arcs classiques demander de tirer sur blason entier ou sur trispot)*

Labellisation des clubs : beaucoup de changements, des pertes de labels : c'est un problème vis à vis des Mairies. On fait pour obtenir la fois suivante, mais entre-temps les règles ont changé. Réponse de C. MARLEAUX : pour la FFTA, la priorité est que le club sache s'il est bien structuré.

Valérie DEFFORGE : le label est une démarche de qualité. Le Ministère resserre le cahier des charges des labels.

Problème d'une formation le week-end de l'Open de France : le CTR a été averti et cherchera une solution pour ne pas léser les clubs qui ont un volontaire, ni la ligue qui perdrait deux archers de très bon niveau dans ses équipes. Les formations seront décalées l'an prochain pour éviter la période de grandes manifestations sportives (à partir de janvier?)

Nouvelle entrée en formation : les scores ne proposent pas des scores Nature : à demander à la FFTA.

VOTE DU RAPPORT MORAL : adopté à l'unanimité.

BILAN FINANCIER

Alain GARRABÉ, trésorier de Ligue, donne lecture et explique le bilan financier.

Lecture du compte-rendu de vérification faite par Laurent KEMPA, président du club de Blagnac, le vérificateur Pierre COUCOULLE, appartenant à ce club, ne pouvant être présent.

Le résultat brut porte un solde positif, qui va être expliqué à l'assemblée.

Dépenses : déplacements 22,87% ; salaires 20,25% ; récompenses et aides 19,96% ; restauration 8,77% ; hébergement 6,64% ; divers 6,26% ; contribution bénévoles 5,36% ; arbitrage 3,03 matériel 2,77% ; engagements 1,35%... Comparaison sur les 3 dernières années.

Question sur le matériel aux archers "de Haut Niveau : la FFTA prend en charge le matériel pour les archers qui sont à l'INSEP, pas pour ceux qui sont en Pôle (un jeu de flèches sur l'année seulement)

Recettes : cotisations 67,78% ; subventions 15,99% ; participations (stages, clubs, AG) 9,95% ; contribution bénévoles 4,59% ; produits financiers 0,94% ; tenues d'arbitres 0,65% (paiement des tenues 50-50 arbitre-ligue pour les nouveaux)

Comparaison des recettes sur les 3 dernières années.

On note que des dépenses attendues n'ont pas eu lieu, en particulier sur les postes déplacements, salaires, restauration, hébergement : il n'y a pas eu d'équipe envoyée au TNJ, les résultats étant trop faibles et les Jeunes (sauf un) ne semblant pas pouvoir en tirer un quelconque bénéfice. C'est une décision de l'ETR, qui s'en est félicitée en raison de la tempête qui a eu lieu. Semaine Jeunes : envoi

de 3 équipes au lieu de 4, et l'accueil a pu se faire en Centre d'hébergement (et non en hôtel comme les années précédentes) ; de plus il a été utilisé des mini-bus au lieu d'un grand bus avec chauffeurs. Plusieurs formations prévues (des recyclages d'entraîneurs) ont dû être annulées par manque de candidats. De plus, l'embauche partielle d'un salarié sur le groupement du Gers a permis de faire baisser les frais (paiement horaire plus cher : 1 h = 38 € ; 1 h salarié = 17 €)

Question : pourquoi ne pas tenir compte dans le budget prévisionnel ? On ne peut pas savoir si les formations n'auront pas lieu, les conditions pour envoyer les équipes... Proposition d'une hausse a posteriori : les finances permettent d'absorber le creux de trésorerie avant renouvellement des licences.

VOTE DU RAPPORT FINANCIER : adopté à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL

Examen des différents chapitres du budget prévisionnel 2016.

Proposition du Trésorier Alain GARRABE de reporter l'augmentation de 0,50 € votée l'an passé, et au lieu de supprimer des actions on prend 5 000 € sur les fonds propres pour l'équilibre du budget prévisionnel.

Question sur les déplacements sur les compétitions : le nouveau Parcours de l'Excellence Sportive sera abordé par Nicolas JONETTE cet après-midi.

25% de budget en plus, cela semble lourd en entrées : d'où l'appel aux fonds propres de la Ligue.

VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL : Contre : 1 club (9 voix) ; Abstentions : 1 club (3 voix)
Le budget prévisionnel est adopté à la majorité.

VOTES : COMITE DIRECTEUR et REPRESENTANTS DE LA LIGUE à l'AG de la FFTA

2 scrutateurs se proposent : Monique FRINAULT (L'Isle-Jourdain), Claude VALMARY (Montech).

La lettre (mail puis postale) annonçant l'assemblée de la Ligue précisait que 2 votes auraient lieu : l'un pour compléter le CoDir de Ligue (1 poste), l'autre pour les représentants de la Ligue à l'AG de la FFTA (3 postes). La date limite de dépôt des candidatures était le 31 janvier 2015.

A cette date, et à ce jour, il y a eu 1 candidature pour le CoDir Ligue : Pierre BERAÏL (Mazamet), et 2 candidatures pour l'AG de la FFTA : Bernard BARASCUD (Séverac le Château) et Gisèle GALLET (Graulhet). Un appel est lancé pour compléter cette liste. Pierre BERAÏL (Mazamet) se propose ; deux autres appels sont encore lancés, sans candidature supplémentaire.

Il est procédé aux votes (2 urnes et bulletins de couleurs différentes).

Pendant le dépouillement des votes, les Médaillés des Championnats seront mis à l'honneur.

Résultats des élections :

pour le CoDir Ligue : 186 voix possibles ; 186 votants ; BERAÏL Pierre : 186 voix – élu

pour les représentants à l'Assemblée Générale de la FFTA :

186 voix possibles ; 186 votants ; ont obtenu :

GALLET Gisèle : 186 voix ; BARASCUD Bernard : 177 voix ; BERAÏL Pierre : 109 voix.

Sont désignés comme représentants au scrutin majoritaire : GALLET – BARASCUD – BERAÏL.

Il n'y a pas de suppléant.

HONNEUR AUX ARCHERS

Les récompenses (chèques) sont remises par Me DEFFORGE et M RAMI, aux archers ayant fait un podium en Championnat de France en 2014 ; certains se sont excusés en raison d'un stage.

AYRAL Chloé, 2è BD, arc BB Nature ; BEAUSSARD Damien, 3è BH, arc BB Nature ;
 DELMAS-JULIAN Carla, 2è MD, BB, Nature ; CABROL Camille, 3è CD, BB tir 3D ;
 CHATRAIN Axel, 2è CH, Cl, tir FITA ; CAZES Théo, 2è CH, arc BB, tir 3D ;
 BARDY Manon, 2è JD, TL, tir Nature ; BONIFACE Valentin, 2è JH, AD Nature ;
 GARDEUR Martin, 2è JH, arc Ch, tir 3D ; PUECH Marjorie, 1è SD, arc Ch, tir 3D ;
 SYLVESTRE Bastien, 1er SH, BB, Nature ; MAYMARD Cyril, 1er SH AD Nature ;
 VERHAEGHE Véronique, 2è SD, TL, Nature ; GARDEUR Robin, 2è SH, AD, tir 3D ;
 POMAREDE Vincent, 2è SH, AD, Nature ; FRENET Nanou, 2è VD, BB, tir 3 D ;
 GROLLIER Geneviève, 3è VD, AC, Nature ; DABADIE Gérard, 2è VH, Co, tir 3D ;
 DESCHAMPS Bernard, 3è SVH, Cl, tir Fédéral ; LE VAN Christian, 3è SVH, Co, tir Fédéral ;
 GAUBIL Mélanie, 1ère CD arc Cl en tir Fita et 1ère en Scratch Dames, tir Fita ;
 PAES Aymeric, 1er JH, arc Co en tir FITA et 2è en tir Fédéral ;
 BRUSSOLO Nicolas, 1er JH, Ad en Nature et 1er en tir 3D ;
 ANDRAL Romain, 1er CH, TL en tir 3D et 2è en tir Nature ;
 RINIERI Claudie, 1è VD en AC en Nature et 3è en tir 3D ;
 RIBES Loïc, 2è SH, arc nu, en tir en Campagne, et 2è SH, BB, en tir 3D ;
 GRIVOTET Christophe, 2è SH, TL en Nature et 2ème en tir 3D ;
 RAMOS Danièle, 2è SD, AD, en Nature et 3è en 3D ;
 BRULIN Xavier, 2 SH, AC, en tir 3D et 3è en Nature.

Une récompense particulière est remise à Mélanie GAUBIL, pour sa place de 2ème aux Jeux Olympiques de la Jeunesse qui ont eu lieu en Chine.

Résolument Féminin

Josèphe LAMOTHE rappelle la mise en place du challenge « Résolument Féminin », qui a pour but d'inciter les archères à participer aux différents types de compétitions. Elle remercie l'équipe qui a joué le jeu, avec 8 participations : Les Archers Bandouliers (Lannemezan), composée de Gisèle BALARD, Nadia CAUMONT, et Julie PERRIGUEY.

Le règlement 2015 a été légèrement modifié, permettant 3 ou 4 archères, les 3 meilleurs scores comptant pour le challenge. Rappel : inscription gratuite mais à faire avant la première compétition, pas d'équipe pour les clubs évoluant déjà en D1, D2, DR, ou DNAP : il s'agit de faire connaître le tir en équipe ; possibilité d'équipe sur plusieurs clubs (département). Obligation de participer à au moins 3 compétitions ensemble (même lieu et départ) : 1 Salle, 1 fédéral, 1 Fita. Plus = possibilité d'améliorer le total.

PLAN DE DEVELOPPEMENT

Bernard BARASCUD informe les clubs et les CD qu'il sera fait appel à eux pour aider à la rédaction du bilan 2014 du Plan de Développement, certaines informations ne passant pas par la Ligue. Ce bilan doit être rendu fin mars à la DRDJS.

Rappel des grands axes du PdD : augmentation du nombre de licenciés (publics prioritaires), diversité des offres, maillage du territoire, pratique compétitive, pratique sécurisée et qualitative, pérennisation de l'emploi existant, plus grande autonomie financière de notre structure régionale. Nous devons réfléchir par rapport aux bassins de vie selon les prochains découpages des cantons.

Prochain découpage des Régions : Bernard BARASCUD a pris contact à ce sujet avec différentes structures : FFTA (nous sommes la 1è Ligue à réagir), CROS (avec secrétaire qui a informé que d'autres sports avaient des découpages différents : judo par ex., qui fonctionne en secteurs), Ligue de Languedoc-Roussillon (réunion à la suite de l'AG de la FFTA).

Une nouvelle territorialité veut dire une nouvelle organisation, à réfléchir d'ici le début de la prochaine olympiade. Il y aura aussi des incidences au niveau départemental (création de métropoles). Le congrès du CNOSF qui a eu lieu à Bordeaux a travaillé également sur le sujet.

LA PAROLE A VALERIE DEFFORGE, vice-Présidente du CROS

Valérie DEFFORGE présente à nouveau ses excuses car elle doit partir à midi.

Elle adresse ses félicitations pour le bon état de la Ligue, le nombre croissant des licences, même s'il est moindre que souhaité ; pour le nombre de médaillés ; la mise en place des formations et recyclages des cadres bénévoles.

Elle souligne qu'il n'y a que 52 semaines dans une année, à nous de mettre en place un calendrier de compétitions qui permette de ne gêner personne.

La féminisation n'est pas simple à obtenir : la parité pour les licences progresse, dans l'encadrement cela demande du temps et des engagements sur la longueur.

Plan financier : la situation demeure confortable, malgré une baisse des subventions. Il convient de trouver des partenaires privés.

Valérie DEFFORGE a découvert toutes les disciplines via le site de la Ligue, qui doit être rénové.

Elle félicite quant au développement de l'emploi, insiste sur la possibilité des groupements.

Les labels sont nécessaires, ils ne peuvent qu'aider à la structuration.

Enfin, elle signale que le CROS organise un **vide-greniers des clubs le 31 mai**, l'occasion de vente, recyclage, envoi aux pays en voie de développement...

Elle rappelle aussi le petit plus du label « Développement Durable » : un dossier à renseigner avant un concours permet de l'obtenir (cf site : <http://www.sportdurable-midipy.fr/>)

Des formations existent au CROS : spécifiques (Sport et Santé, gestion administrative...) validées par des certificats, ou plus généralistes (prendre la parole en public...)

Valérie DEFFORGE se félicite du rapprochement avec la Ligue Languedoc-Roussillon. La mutualisation des effectifs et des moyens apporte plus de poids, mais il y aura aussi des difficultés. Rénover le mouvement du sport français va le redynamiser.

Didier RAMI remercie Valérie DEFFORGE et le CROS pour tout le travail qu'ils accomplissent au service des Ligues et du Sport.

(Les scrutateurs donnent les résultats des élections : voir ci-dessus) – Repas -

ACTIONS DE L'E.T.R.

Nicolas JONETTE rappelle le projet de Centre Régional d'Entraînement, qui doit être un soutien pour les meilleurs athlètes de la Région et un centre de ressources pour les clubs ; et les problèmes rencontrés avec le CREPS qui a mis un arrêt au projet tir à l'arc. Le CREPS est toujours utilisé pour des stages, car on espère pour plus tard. Il va y avoir des changements là aussi avec la rétrocession des structures au Conseil Régional.

Parcours de l'Excellence Sportive :

Rappel : jusqu'à l'an passé, la filière était : stage tremplin – Groupe Espoir – G.Elite Régional

L'essoufflement des clubs, des archers, des membres de l'ETR, les différences entre les évaluations dans les départements, le non-retour ou le non-suivis à des entraîneurs de clubs quant à ce qu'on demandait aux jeunes des G.E...ont fait passer les effectifs de 19 clubs à 11 clubs en 2014, et le nombre de jeunes évalués en stages tremplin de 120 en 2009 à 76 en 2013. Il n'existait plus de G.E. que dans le Lot, le Gers, les Hautes Pyrénées, le Tarn et 2 sur la Haute Garonne, avec parfois un niveau très faible.

Le Groupe Elite est passé de 12 en 2012 à 8 en 2013 et à 6 en 2014.

L'intérêt des TNJ est de permettre aux Jeunes de se confronter aux autres Jeunes, mais le niveau est de plus en plus élevé chez les archers des Pôles, et c'est un grand déplacement pour un 2 x 70 m.

Nicolas JONETTE présente un tableau du nombre de pratiquants Jeunes par discipline : plus de participants en Fita (changement de blason) ; plus de Haut Niveau (7), mais un écart très important entre eux et le niveau régional. De plus, il y a une baisse du nombre d'archers dans les compétitions

de référence. A noter : 2 archers pressentis pour le Collectif Olympique.

Perspectives

L'accompagnement des entraîneurs et des clubs devrait créer des ponts entre la Commission de Formation et la Commission Sportive et permettre de développer l'ETAF.

Plateau technique : Une détection régionale débouche sur la composition de 2 groupes, Adultes et Jeunes, de 15 à 20 archers par groupe, se regroupant 7 x 2 jours pour les Jeunes (1er samedi des vacances scolaires), 3 ou 4 week-ends pour les Adultes, avec la perspective des Championnats de France. Un groupe Elite avec suivi quotidien pour les meilleurs, surtout des post-bac, pour viser l'excellence sportive.

Des stages clubs animés par un membre de l'ETR pour aider et faire progresser : chaque groupe se compose de 1 entraîneur et un groupe de 5 archers environ, de même niveau.

Il fut compter de 3 à 4 ans pour le label ETAF (il y a 20 clubs ETAF en France actuellement)

Question : pourquoi ne pas intégrer les Jeunes du Championnat de France Beursault ? C'est un choix de Ligue : la FFAT, c'est l'olympisme.

Le calendrier est fait selon le calendrier olympique et la disponibilité des installations. Le Jeune peut faire partie du groupe, même si une date lui est indisponible.

Groupements d'employeurs

Le groupement du Gers s'est fait sur l'initiative de 3 clubs : Auch (65 licenciés), Condom (32) et L'Isle Jourdain (58) auquel s'est ajouté immédiatement le Comité du Gers (262 licenciés en tout). La Ligue s'est jointe pour compléter l'horaire. Il a bénéficié de l'aide à la création d'emploi du Conseil Régional et de la CRGEA, organisme spécialisé (gratuit, 1 référent, 11 réunions, un comité de pilotage) il a fallu un an pour mettre en place le Groupement.

Questions sur le financement : aide du CNDS, « coup de pouce » au démarrage ; l'aide de l'Etat est sur 5 ans, et dégressive. Il ne faut pas créer un emploi pour faire de l'extra-fédéral, ce serait du temps pris sur les clubs. 20% du temps de travail seulement hors clubs semble raisonnable ; il faut une participation financière des clubs.

CNDS 2015

Le retour des dossiers doit se faire vers le 8 ou le 12 mars. Il n'y a pas de généralisation ; le financement des projets est divisé par 2. La baisse régionale est de 2,5%.

Le Plan de Développement n'est pas là pour faire du papier, il doit servir.

Les actions prioritaires : l'emploi – le féminin – les zones sensibles et les zones défavorisées : 80% des sommes iront sur ce fléchage ; il y aura moins sur la formation....

COMMISSION ARBITRAGE

Thérèse DROUI a apporté des dépliants « Devenir arbitre de la FFTA », qui ont été placés dans les dossiers de clubs.

Il y a actuellement 53 arbitres dans la Ligue (52 en 2013), dont 16 femmes 9 sont toutes options, 30 option Fita, 15 Nature/3D, 7 Campagne, 3 Beursault. C'est un effectif stable : 2 ont quitté l'arbitrage l'an passé, 2 sont décédés. Chaque année, des arbitres arrêtent pour cause de santé, d'âge, ou pour raisons professionnelles. Il faut donc penser au renouvellement.

Il y a actuellement 1 arbitre assistant, et 23 candidats (dont 11 femmes) : 18 en Fita, 2 en Campagne, 3 en Nature/3D, et 1 arbitre Jeune.

Depuis avril 2013, chaque département a un PCDA.

Il y a **2 réunions** par an pour les arbitres : en avril et en octobre ; il y a en outre 1 réunion nationale annuelle en automne pour les PCRA, et une autre pour les formateurs en avril (tir du Challenge)

Il y a 8 formateurs dans la Ligue, on envoie chaque année 3 ou 4 formateurs au stage organisé par la CNA.

Objectif d'un arbitre par club : des clubs de loisirs n'ont pas de candidats arbitres ; et 1 arbitre ou 2 par club organisant une compétition est léger : il faut penser à l'avenir.

Question : pourquoi ne pas mutualiser le nombre d'arbitres par département : nombre de clubs = nombre d'arbitres (raison : décès d'un arbitre) : cela peut être proposé.

Entrée en formation : le calendrier a été cadré à une entrée en formation en septembre, avec éventuellement la possibilité en février. Le Manuel de l'Arbitre n'étant plus édité, des photocopies sont données aux candidats. Chaque candidat a un parrain ; il se familiarise avec la théorie sur Toulouse (4 ou 5 réunions) et pratique avec un brassard « candidat arbitre » sur des compétitions. Il passe un examen blanc pour tester ses connaissances, puis l'examen national.

Résultats des examens : avril : 4 candidats, tous ont réussi ; en novembre : 9 inscrits, 7 présents, 2 réussites tronc commun + option, 1 réussite au tronc commun et échec à l'option ; 1 option fita réussie, 1 Nature/3D réussi.

Félicitations à ceux qui ont réussi, mais également à ceux qui ont échoué mais qui ne se découragent pas pour autant.

Site : il n'y a plus les coordonnées complètes des arbitres, mais il y aura un fichier minimal permettant aux clubs de les contacter.

Des structures ont été mises en place cette année ; elles sont à améliorer, il y a encore du travail.

Le Président Didier RAMI annonce que les candidats seront remboursés de leurs frais de déplacements, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent (sauf par les CD du Lot et de l'Aveyron)

COMMISSION PARCOURS

Michel PASCAL retrace la **saison 2014** :

Open de France 2014 à Gonfaron : 1 équipe féminine, 2 équipes masculines envoyées : 2 médailles de Bronze gagnées. Il y a eu une très bonne intendance.

Critérium National Nature : des places de 4ème (Millau Femmes, Graulhet Hommes) ; autres équipes de clubs : Millau H (7ème) et Montgiscard H (22è) ;

Championnat de France Nature : 4 médailles d'Or, 9 d'Argent, 3 de Bronze ;

Championnat de France 3D : 3 médailles d'Or, 8 d'Argent, 3 de Bronze ;

Championnat d'Europe 3DI : Robin GARDEUR finit 4è et Christophe GRIVOTET 19è.

Objectifs 2015 : Open de France : 2 équipes féminines + 2 masculines + 1 Jeunes. L'équipe masculine qui gagnera organisera en 2016.

La France organisera le Championnat d'Europe 3DI en 2016 ; notre Ligue a été sollicitée ; on attend de connaître le cahier des charges.

Problème du peu de compétitions Nature en début de saison : peu de scores actuellement pour faire une réelle pré-sélection pour les équipes de l'Open. 60 mails ont été envoyés aux archers pour cette pré-sélection, il n'y a à ce jour que 10 réponses : il va falloir relancer !

COMMISSION FEMININE

Josèphe LAMOTHE fait l'historique du Challenge « Résolument Féminin », mis en place le 1er mai 2014. Une seule équipe s'est inscrite. Les raisons : date tardive, problème de communication au sein des clubs, site de la ligue piraté... Et la difficulté d'être 3 sur un départ.

Le règlement a été modifié pour permettre l'inscription de 3 ou 4 archères, de Cadette à Super-Vétérane, tirant dans leur catégorie, afin d'amener les Jeunes sur les compétitions, dont le Fita ; la notion de même départ est conservée pour l'unité de l'équipe.

Les dossiers comportent une **fiche d'inscription** de l'équipe (possibilité de provenance de plusieurs clubs). Les DR ne sont pas admises : il s'agit de faire la promotion des compétitions, et du tir par équipe, à un niveau inférieur à celui de la DR.

COMMISSION FORMATION

Isabelle MOREAU recense les **formations effectuées en 2014** :

3 formations d'Assistant à l'Entraîneur (6 en 2013), soit 25 personnes formées sur 3 départements (31-81-82), ce qui leur permet un allègement de formation Entraîneur 1 ;

formation Entraîneur 1 : 14 présents (11 reçus aux pré-requis, les autres en complément de formation). Certains ont abandonné. Le jour de l'examen final : 7 présents, 5 reçus, 2 en cours.

Formations continues : 5 prévues, 4 annulées pour cause de trop petit nombre d'inscrits.

Une seule formation a eu lieu : préparation mentale et coaching.

Certains entraîneurs attendent la date limite pour faire le recyclage au lieu de s'inscrire quand une formation les intéresse.

Objectifs : impliquer plus les entraîneurs dans la formation continue, gage de qualité pour les clubs ; créer des ponts entre les stages sportifs et la formation.

Entraîneur 2 une personne en formation

Nouveau schéma en 2015 :

Assistant → entraîneur 1 → entraîneur 2 (bénévoles) → (professionnels) DEJEPS → DESJEPS

L'entrée en formation se fait maintenant sur un vécu avec scores (possibilité de l'examen des pré-requis en 2015 seulement) On peut devenir assistant à partir de 14 ans.

Perspective 2017 : les clubs ne peuvent avoir des emplois à temps plein, on se heurte au problème du manque de bénévoles pour être entraîneurs. La FFTA prévoit une mise en place de CQP, formation qui remplacera les Entraîneurs 2, l'Entraîneur 1 sera un plus en coaching.

A noter : une formation BPJEPS APT a lieu en 2015, pour 15 stagiaires, pour des animations dans le cadre de la Gymnastique Volontaire.

LABELS

Christine MARLEAUX a reçu 14 demandes de labels ; il y a eu un problème de téléchargement par les clubs, puis un sur la Ligue pour faire les modifications si besoin.

Elle rappelle que les points sont là pour « aider à se structurer ».

La Ligue finira son travail fin février, et la FFTA donnera les labels en avril.

EVOLUTION DU SITE

Le site de la Ligue avait été mis place et était géré par des bénévoles ; ils ont fait un énorme travail, et nous devons féliciter Vincent DENHEZ qui s'en est chargé pendant plusieurs années. Il est à rappeler également que notre site a connu certains soucis ces derniers mois.

Le nouveau site est proposé à l'assemblée générale : la conception reste la même, même si la présentation a un menu horizontal, mais on atteint plus rapidement les renseignements désirés (3 clics en général). Il intégrera le site de l'ETR. Chaque club pourra envoyer directement ses mandats et résultats. Ce site sera tenu par le salarié embauché pour le Centre d'Entraînement Régional, qui vérifiera les informations transmises avant la mise en ligne. Il pourra être en place rapidement, il reste à finir quelques séquences et à établir un lien entre l'ancien et le nouveau site.

L'assemblée générale, après présentation sur l'écran et démonstration partielle (pas de liaison internet sur place), ne présente aucune objection et donne son accord pour la mise en place rapide de ce nouveau site.

QUESTIONS DIVERSES

Taxe d'apprentissage : question à poser à la FFTA : une entreprise a la possibilité de verser la taxe

d'apprentissage à une association, sous réserve de signature avec l'Etat. Qu'en est-il pour la FFTA ?

Formation Jeunes : possibilité pour la Ligue de prendre en charge les formations Jeunes, afin de lisser les différences entre départements qui participent et paient plus ou moins selon l'éloignement : peu être envisagé, à étudier.

Tournois Nationaux Jeunes : la participation n'est pas remise en cause, on envoie les Jeunes si leur participation peut leur être bénéfique.

Recyclage entraîneurs : les formations annulées étaient en particulier pour l'accueil des personnes handicapées ; pour les Poussins, sur l'utilisation des moyens vidéo : effectifs d'inscrits trop faibles. La préparation mentale, qui avait été annulée l'an passé (0 demande), a eu 14 participants cette année.

Proposition que des forums entraîneurs soient mis en place, sans sujet, pour permettre à chacun d'exposer ses difficultés. Les sujets des recyclages pourraient venir après, pour aider à répondre aux questions.

Plus aucune question n'étant posée, la parole est donnée à M Max DURRIEU, conseiller municipal de Castelsarrasin, qui adresse ses félicitations à l'assistance ; Didier RAMI le remercie pour le prêt des installations, et le Président du Comité Départemental, Frédéric BUGNONE qui s'est chargé de la préparation de la journée avec quelques Archers du Tarn et Garonne.

La séance est levée vers 17 h.

La Secrétaire,



Gisèle GALLET

Le Président de Ligue,



Didier RAMI